

Producers Network

Règlement

Article 1 : Objet

Dans l'objectif de soutenir et d'accompagner les réalisateurs et les producteurs africains et arabes porteurs d'un projet de long métrage fiction ou documentaire en cours de développement, la Direction des JCC 2017 a mis en place le Producers Network. Organisé pendant trois jours, le Producers Network a pour objectif la présentation, sous forme de rendez-vous One-on-One de trente (30) minutes chacun, de projets de long-métrage arabes et africains, en phase de développement, des partenaires internationaux producteurs, distributeurs, diffuseurs, ou autres.

Article 2 : Date

Le Producers Network aura lieu les **6,7 et 8 Novembre 2017** dans le cadre des J.C.C. selon les conditions définies ci-après.

Article 3 : Candidature

Sont appelés à présenter leurs projets les réalisateurs et les producteurs citoyens d'un état africain ou arabe. Un réalisateur et producteur ne peuvent présenter que deux projets au maximum.

Article 4 : Présélection

Le comité de sélection du Producers Network retiendra, sur l'ensemble des dossiers proposés, au maximum 20 à 25 projets de long-métrages de fiction ou documentaires de création. Ces projets sélectionnés seront ensuite présentés et examinés dans les conditions prévues dans l'article 6.

Article 5 : Soumission des projets

Les réalisateurs et les producteurs désireux de participer au Producers Network devront avoir produit et/ou réalisé chacun au moins 3 courts métrages ou un long métrage.

Les candidats devront fournir pour chaque projet un dossier, en français et/ou en anglais, et/ou en arabe. Deux langues sont exigées.

Le dossier doit être constitué comme suit pour la présélection:

- Le formulaire d'inscription dûment rempli
- Un synopsis court
- Une note d'intention de l'auteur
- Un traitement d'une page
- Un budget estimatif du projet.
- Une biofilmographie de l'auteur et du réalisateur
- Une biofilmographie du producteur ou de la société de production + une photo
- Une biographie du réalisateur
- Un Lien de visionnage du dernier travail du réalisateur et du producteur.

Seuls les dossiers complets seront examinés.

Les dossiers devront être communiqués exclusivement via la plateforme d'inscription des JCC.

Le dernier délai d'acceptation est fixé au 1^{er} Septembre 2017.

Article 6 : Examen du dossier et procédures de sélection

Pour l'examen des projets, la direction des JCC réunira un Comité de sélection composé de personnalités reconnues du cinéma et de l'audiovisuel.

Les projets sélectionnés seront portés à la connaissance des candidats un mois avant la tenue du Producers Network. Le producteur et/ou le réalisateur de chaque projet sélectionné seront invités à assister au Producers Network à Tunis. Le festival prendra en charge le séjour et le voyage du producteur et du réalisateur.

Article 7: Généralité

Le présent règlement est rédigé en arabe, en français et en anglais. En cas de contestation sur l'interprétation du texte, seule la version arabe fera foi.

La Direction des Journées Cinématographiques de Carthage se réserve le droit de prendre toutes décisions relatives des questions non prévues par le présent règlement. La Direction des Journées Cinématographiques de Carthage pourra notamment, pour des motifs présentant un caractère de gravité dont l'importance sera souverainement appréciée par elle, annuler, retarder, écourter, interrompre l'évènement, sans recours possible.

Les demandes de participation au Producers Network des Journées Cinématographiques de Carthage impliquent l'acceptation inconditionnelle du présent règlement et au règlement Général des JCC.